

**Différenciation territoriale et service public**

**7- 11 juillet 2025**

Responsables du stage : Antonella CORSANI et Philippe Légé (ISST – Université Paris I) et Dominique Gallet (CGT)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Lundi 7 | Mardi 8 | Mercredi 9 | Jeudi 10 | Vendredi 11 |
| 09 h 00 | Présentation de l’ISST,de la session &tour de tableAntonella CORSANI (ISST)Mon territoire, ses problèmes, ses atoutsTravail de groupe coordonné par Antonella Corsani(ISST-Université Paris 1) | *Différenciation territoriale**Risques et opportunités*Antonella Corsani(ISST -Université Paris 1) | *La dimension territoriale des services publics*A. Bréaud et G. Bars du collectif « Nos Services Publics » | À l’écart des métropoles : géographie et politiques des territoires délaissésAchille Warnant(Géographie-Cités, EHESS) | Qu’est-ce que nous avons appris ?Discussion collective et rédaction d’un texte de synthèse |
| 12 h 30 | Pause déjeuner | Pause déjeuner | Pause déjeuner | Pause déjeuner | Pause déjeuner |
| 14h17 h 00- 17h30 | *Les inégalités des territoires*Travail de groupe coordonné par A. Corsani et Ph. Légé(ISST-Université Paris 1)Qu’est-ce que j’ai appris ? | *Le service public**Notions, rôles et missions*Philippe Légé(ISST-Université Paris 1)Qu’est-ce que j’ai appris ? | *Service public et société numérique*Lecture collective Organisée par A. Corsani et P. Légé (ISST-Université Paris 1) Qu’est-ce que j’ai appris ? | *Conjuguer singularités des territoires et égalité**Quelle action syndicale CGT ?*Laurent Terrier (CGT) Qu’est-ce que j’ai appris ? | *Bilan de la session*FIN 15 H |

**PRÉSENTATION DE LA SESSION**

**PUBLIC**

Cette session de formation syndicale CGT s’adresse en particulier aux dirigeant-e-s et militant-e-s des organisations territoriales et professionnelles, de la confédération ainsi qu’aux mandaté-e-s dans des instances territoriales telles que les CESER, Commissions Paritaires, conseils de développement, organismes de l’habitat et du logement... et aux représentants syndicaux dans les Commissions d’information et aide au logement des CSE.

**OBJECTIFS**

Le premier objectif du stage est de saisir les opportunités mais avant tout les risques que présentent les politiques de différenciation des territoires. Notamment les risques d’accroissement des inégalités, de mise en concurrence des territoires et de fragmentation des droits d’accès, notamment aux services publics.

Le deuxième objectif est de permettre aux participants de saisir pleinement les enjeux des services publics. Enjeux saisis justement dans la tension entre opportunités et risques de la différenciation territoriale.

Le stage vise également à permettre aux participants d’initier une réflexion sur le service publique dans la société numérique et, là aussi, sur les risques et les opportunités pour les territoires.

Le quatrième et dernier objectif est plus ambitieux : solliciter une réflexion syndicale sur le comment agir afin de garantir l’**équilibre entre adaptation à la spécificité locale et égalité nationale.**

**THÉMATIQUES**

Différenciation territoriale et inégalités des territoires

Les différentes notions de service public

Rôle et missions du service public

Service public et égalité des territoires

Service public et société numérique

**SEANCES**

Lundi matin : après l’accueil et la présentation de l’ISST et de la formation, les participants seront invités à présenter leur territoire de vie et d’action, ses atouts et ses problèmes, ainsi que les raisons qui les ont conduits à s’inscrire à la formation. Il s’agira alors de formuler les « questions pertinentes » auxquelles ils espèrent trouver durant cette formation des réponses ou des outils pour formuler des réponses.

Lundi après-midi : Antonella Corsani et Philippe Légé animeront un travail collectif de lecture critique des données statistiques sur les inégalités des territoires en France. L’accent sera mis sur la diversité des indicateurs et la question des échelles d’observation.

Mardi matin : Après avoir rappelé la notion de territoire, Antonella Corsani abordera le principe de différenciation territoriale. Elle traitera alors des risques que présentant les politiques néolibérales de différenciation territoriale, mais aussi les opportunités que la différenciation peut receler. Son intervention s’achèvera par une problématisation introductive des services publics.

Mardi après-midi : Durant cette session, on s'attachera d'abord à l'origine de la notion de service public et aux principes sur lesquels elle repose en France et dans l'Union Européenne. On analysera ensuite les multiples processus politiques et économiques qui ont conduit, tant au niveau national qu'international, à impulser une réorganisation et un redéploiement spatial des services publics au nom de leur rationalisation. On discutera enfin des nombreux problèmes que peut poser cette "adaptation" : détérioration des conditions de travail et de la qualité de certains services, difficulté d'accès, fragilisation de certains territoires, accroissement des inégalités.

Mercredi matin : description à venir.

Mercredi après-midi : Antonella Corsani et Philippe Légé organiseront et animeront un atelier de lecture critique de documents portant sur les usages, les opportunités et les défis du numérique sur Les territoires, l’emploi, l’environnement et sur les services publics.

Jeudi matin : Cette matinée propose une lecture géographique des territoires dits « délaissés » à travers l’examen croisé des villes moyennes en décroissance et des espaces ruraux populaires. Ces territoires, souvent associés dans le débat public à un sentiment d’abandon, constituent en réalité des espaces complexes, marqués par des dynamiques sociales, économiques et démographiques contrastées. En nous appuyant sur une mise en perspective historique et sur des données récentes, nous dresserons un état des lieux des inégalités territoriales contemporaines, en particulier sous l’angle des recompositions des classes populaires et de leurs formes de territorialisation. Dans un second temps, l’analyse des politiques publiques (notamment Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain, et France Ruralités) permettra de discuter la manière dont l’État intervient dans ces territoires : loin d’un abandon pur et simple, c’est plutôt un processus de fragmentation de l’action publique qui est à l’œuvre, sur fond de réduction des moyens et de réorientations stratégiques. En somme, cette intervention interrogera les formes contemporaines du délaissement, en montrant qu’il relève moins d’une absence d’action que d’un retrait sélectif et d’un aménagement éclaté, "à chaud", qui laisse peu de prise au temps long.

Jeudi après-midi : Laurent Terrier, militant CGT en Isère, viendra présenter l’action syndicale dans le cadre d’un projet de développement des services publics dans le département de l’Isère.

Vendredi matin : séance consacré aux acquis de la semaine de formation et à la rédaction collective d’un document de synthèse.

**METHODES PEDAGOGIQUES**

- Les méthodes pédagogiques répondent aux missions de l’ISST : offrir un service de formation de niveau universitaire aux membres des organisations syndicales. - La formation mobilise différents savoirs académiques (sociologie, droit, économie...) et syndicaux avec l’objectif de favoriser une coproduction de connaissances pertinentes pour les membres des organisations syndicales.

 - Des interventions d’enseignant-e-s-chercheur-e-s. Ces séances sont organisées de sorte à favoriser l’interaction avec les stagiaires.

- Des séances de travail de groupe organisées et animées par des enseignants universitaires. Ces séances visent : 1/ l’interconnaissance et l’échange d’expériences entre stagiaires ; 2/ l’appropriation des connaissances théoriques par la mise en œuvre pratique. - Les stagiaires sont organisés en groupes. Les groupes se réunissent tous les après-midis de 17h00 à 17h30 pour un échange autour de la question : qu’ai-je appris aujourd’hui ? Quelle pertinence pour l’action syndicale ? Après un temps de discussion ils/elles doivent rédiger une petite note de synthèse des acquis et de leur pertinence pour l’action syndicale. Les restitutions des notes de synthèses ont lieu le dernier jour de la formation. Chaque groupe a la responsabilité de la restitution de la synthèse pour une seule demi-journée. La restitution doit être faite (de préférence) avec un support du type « Powerpoint » en deux diapositives ou bien avec un autre support. Première diapositive : les stagiaires doivent lister les nouvelles connaissances acquises (uutrois maximums, celles retenues comme les plus importantes). Deuxième diapositive : le groupe doit indiquer en quoi ces nouvelles connaissent sont intéressantes du point de vue de l’action syndicale et, éventuellement, quels sont les outils pour cette action. Le moment de la restitution des synthèses est un moment d’échange et de débat. L’objectif est aussi de parvenir à la rédaction d’un document unique de synthèse réalisé par les stagiaires. La restitution a lieu le vendredi en fin de stage. Chaque groupe dispose de 5 minutes maximum pour l’exposé.